

# TROP, C'EST TROP !

## COMMUNIQUE DES ELUS

*« Un Nouvel Avenir pour  
Sainte-Geneviève »*

*Gérard CHATIN, Nathalie CEDOLIN,*

*Alain BOSCH, Fabrice DORE*

*« Force et Développement,  
Progressons Ensemble »*

*Thierry REMOND, Dominique LABARRE,*

*Beriza ZIEGLER*

Depuis le début de ce mandat, les élus minoritaires disposent d'un espace d'expression dans le bulletin municipal. Il ne s'agit pas d'un cadeau de la nouvelle majorité, mais d'un apport de la loi du 7 août 2015 applicable au 1<sup>er</sup> mars 2020 qui trouve sa traduction dans l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En effet, dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du Conseil Municipal sont diffusées par la commune, une tribune est réservée à l'expression des Conseillers élus sur d'autres listes. Le règlement intérieur du Conseil Municipal de Sainte-Geneviève le confirme et fixe à 1 200 caractères, espaces compris, la capacité accordée. (S'ils avaient pu faire moins, ils n'auraient pas hésité !)

Pour les 4 premières éditions de « L'info Génovéfine », nos deux groupes ont adressé à Monsieur le Maire, Directeur de la publication du bulletin municipal et au Directeur Général des Services de la commune, garant de la publication, leurs expressions dans les délais posés unilatéralement par l'adjoint en charge de la communication. Ce mode d'acheminement n'a jamais posé problème. Pour la dernière édition, l'échéance était fixée au 13 avril sans autres précisions.

Le samedi 15 avril, en matinée, le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, chargé de la communication envoyait aux représentants des deux listes minoritaires un courriel les informant qu'il n'avait rien reçu, et que par conséquent, il avait été « contraint » d'adresser la maquette à l'imprimeur sans y faire figurer nos tribunes.

Pourtant, celles-ci avaient bien été adressées le 13 avril en matinée pour l'une, l'après midi pour l'autre. Après demandes d'explications de nos deux groupes, l'Adjoint maintient à plusieurs reprises sa position. Le Maire est saisi par courriel dès le 15 avril mais ne réagit pas. Notre seule alternative fut d'informer Madame la Préfète de ce grave manquement aux respects des règles et de saisir le Tribunal Administratif, ce qui a été fait.

A plusieurs reprises, l'exécutif municipal a démontré son mépris à notre égard : « vous ne servez à rien ! », « A 7 face à 16, que pouvez-vous ? », « La loi, en s'en fout ! », « On a la majorité, pas besoin de voter ! ».

Au-delà d'un mode de fonctionnement discutable, nous avons en prime les décisions ou crise d'égo du 1<sup>er</sup> adjoint, se défoulant et exprimant son fond réel, sur nos droits, oubliant les devoirs de sa fonction. Ces débordements sont INADMISIBLES, il faut qu'il l'entende, que les autres membres de l'exécutif et Conseillers Municipaux l'entendent également. Ils ont des droits, mais aussi des devoirs, ils n'ont pas à les prendre comme options !

La plaisanterie a assez duré, nous ne pouvons plus tolérer de tels faits et tenions à vous en informer personnellement. En nous méprisant de la sorte, c'est aussi vous qu'ils méprisent!

## Les faits :

### Courriel du 1<sup>er</sup> adjoint : a priori, les élus minoritaires sont les seuls destinataires (15/04/2023)

Le sam. 15 avr. 2023 à 10:34, <p.hautot@...> a écrit :

Mesdames, Messieurs,

Lors de notre dernière communication, je vous avais demandé de me transmettre votre expression libre pour le jeudi 13 avril au plus tard.

Or, à ce jour, je n'ai rien reçu.

J'ai donc été contraint de transmettre la maquette à l'imprimeur, en précisant que nous n'avions pas d'expressions libres pour l'info génovéfaine n° 5.

Je vous souhaite un très bon week-end.

Cordialement.

Pierre Hautot

1er Adjoint au Maire de Sainte-Geneviève chargé de la communication

Le Mercredi 18 Avril, après avoir confirmé, par deux fois, qu'il était trop tard et qu'il maintenait sa position, après qu'il ait su que la Préfète et le Tribunal administratif était saisi, voilà le dernier message reçu du 1<sup>er</sup> adjoint qui l'adresse à tout le Conseil municipal et même au-delà. Monsieur s'amuse avec ses fonctions. Par ses aveux, il admet, il valide ses mensonges et manipulations.

Ces mensonges et manipulations sont fâcheux pour la vie communale, pour l'ensemble de la population, pour vous tous, nous tous.

Le courriel du 18/04/2023. est adressé alors que le Tribunal administratif a été saisi.

Envoyé : mardi 18 avril 2023 09:46

À : Gerard CHATIN <...> Cc : VEREECKE Daniel <...> ; m.duflot@... ; Jean-Louis AGNES <...> ; Patricia BARBIER <...> ; Alain BOSCH <...> ; Xavier BOULIN <...> ; Bhoubion <...> ; Nathalie CEDOLIN <...> ; Dalila CHABRIER <...> ; Frédéric Carraro <...> ; Fabrice DORE <...> ; Séverine DUPERCHE <...> ; Didier FALAMPIN <...> ; Emilie FERNANDES <...> ; I Yvon <...> ; Corinne KAPUSTA <...> ; Hervé Gilles KRAUZE <...> ; Dominique LABARD <...> ; Eric LE GUIENNE <...> ; Frédéric Lécluse <...> ; Christèle MARIN <...> ; Mairie <...> ; Olivier POTIRON <...> ; Thierry REMOND <...> ; Françoise RIBEIRO-REGO <...> ; Urbanisme <...> ; Beriza ZIEGLER <...> ; c.bourdeaux@n... ; Christine Poncet <...> ; Objet : Re: Prochain Info Génovéfaine

Bonjour Monsieur Le Conseiller Minoritaire, (Ce n'est pas très reluisant, mais vous exigez que l'on vous appelle comme cela)

Tout d'abord, permettez-moi de vous adresser, à vous et à Monsieur Thierry Remond (un autre conseiller minoritaire, qui était un de vos grands amis il y a longtemps, devenu un de vos grands ennemis un peu plus récemment, et redevenu aujourd'hui de nouveau un grand ami, semble-t-il), un très GRAND MERCI.

Grâce à vous, j'ai passé un excellent week-end !

Comment pouviez-vous penser un seul instant que je n'enverrai pas les libres expressions à l'imprimeur ?

C'était une note d'humour (il est vrai que vous en manquez beaucoup), et vous avez démarré aussitôt, ce qui m'a beaucoup amusé.

Je pensais que votre crédulité était moindre, mais, finalement, je ne suis pas vraiment surpris.

D'autre part, vous faites tenir des propos à Monsieur Le Maire qu'il n'a jamais tenu. Encore un mensonge ! mais avec vous, nous sommes habitués.

Avec vous un simple mail, et c'est l'alerte général ! Lettre au Préfet, menace de tribunal administratif, et quoi encore ?

J'ai vraiment une grande satisfaction dans ces péripéties. Cette affaire vous a bien occupé pendant le week-end, et pendant ce temps vous n'avez pas craché votre venin sur votre site Le Génovéfain pas très net.

D'autre part, pour les prochains numéros de l'Info Génovéfaine, j'exige que vous adressiez vos écrits sur ma boîte mail.

Monsieur Le Maire et Martial Duflot, notre Directeur Général des Services, ont beaucoup de travail et ont autre chose à faire que de servir de boîtes à lettres pour vos mails.

Sachez maintenant que la maquette a été envoyée en intégralité à l'imprimeur le vendredi 14 avril dernier, donc, avant que je vous envoie un premier mail.

Vous voulez jouer, et cette fois-ci, vous avez perdu ! Sachez le reconnaître.

J'espère que cette petite plaisanterie ne vous bouleversera pas davantage.

Salutations. (Je n'ai pas ajouté sincère car je mentirais et ce n'est pas dans mes habitudes).

Pierre Hautot

1er Adjoint au Maire de Sainte-Geneviève Chargé de la communication.